



UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

MASTER PARCOURS DROIT DE LA CRÉATION ET NUMÉRIQUE

Master Droit de la propriété intellectuelle



La Master 2 Droit de la Création et du Numérique (DCN) est issu du premier diplôme en Propriété Intellectuelle et Droit du Numérique de France, créé dès 1989. Il est rattaché au département de droit privé de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS).

Il s'inscrit désormais dans l'offre de formation de l'École de Droit de la Sorbonne (EDS) au titre des mentions droit de la propriété intellectuelle et droit du numérique.

Que ce soit les pratiques théoriques classiques ou les créations numériques (art numérique, multimédia, jeux vidéos, bases de données, sites web, intelligences artificielles), la création à l'ère numérique intéresse plusieurs branches du droit. L'émergence de nouvelles pratiques au sein de notre société pose diverses questions juridiques (régulation des contenus et des plateformes numériques, lutte contre la contrefaçon, protection des données personnelles, garantie de la liberté d'expression). Il est donc nécessaire pour les secteurs concernés de bénéficier de l'accompagnement de juristes spécialisés.

L'objectif de ce diplôme, au-delà de la transmission d'un savoir théorique approfondi, est donc de transmettre aux professionnels de demain tous les outils et méthodologies nécessaires pour cet exercice.

La dimension internationale de cette formation est essentielle. Certains séminaires sont ainsi dispensés en anglais, dans une approche de droit comparé, et des rencontres avec des professionnels internationaux sont programmées.

La vie du diplôme est rythmée par divers temps forts. Les étudiants ont la possibilité de participer à différents séminaires, de rencontrer des professionnels ou encore d'échanger avec des autorités publiques (CNNum, CNIL, CNCDH, CNPEN) et des entreprises prestigieuses du secteur.

Infos pratiques

Composante : EDS - Département masters droit privé

Durée : 2 ans

Crédits ECTS : 120

Campus : Centre Panthéon

Responsable Pédagogique

celia.zolynski@univ-paris1.fr

Contact administratif

Nadia ZAMOUM

Responsable de l'institut D2CI

Bureau 301 du Centre Panthéon

M2-dcn-prive.eds@univ-paris1.fr

01.44.07.78.57

Présentation

Objectifs

A l'issue de la formation, les étudiants disposent de solides connaissances théoriques en droit de la propriété littéraire et artistique ainsi que dans les autres filières des activités numériques, d'une vision internationale des problématiques actuelles, et d'une expérience pratique avec une capacité d'appréhension d'un travail de recherche.

Organisation

Membres de l'équipe pédagogique

Célia Zolynski

Admission

Conditions d'admission

Comment postuler ?

* Je suis un étudiant **hors** de l'université Paris 1 ou bien je suis inscrit à Paris 1 mais hors mention droit du

numérique et propriété intellectuelle du département des masters de droit privé : Je candidate via l'application e-candidat aux dates suivantes : **du 2 au 22 mai 2024**. *Les résultats sont communiqués durant le mois de juin 2024.*

- * Je suis inscrit à l'université Paris 1 dans la mention propriété intellectuelle ou droit du numérique du département de droit privé : Je participe à la campagne des vœux **du lundi 25 mars au jeudi 02 mai 2024 inclus**.

Certains anciens sont désormais directeurs juridiques des entreprises les plus importantes du secteur ou avocats responsables de l'IP/IT des plus grands cabinets mondiaux.

La mention propriété intellectuelle regroupe les diplômes suivants

- * M1 Propriété intellectuelle parcours histoire de l'art
- * M1 Propriété intellectuelle

La mention droit du numérique regroupe les diplômes suivants

- * M1 Droit du numérique

Pré-requis obligatoires

Étude sur dossier, l'étudiant doit être titulaire d'un master 1 en Droit du numérique, Propriété intellectuelle ou Droit privé.

Et après

Insertion professionnelle

Les débouchés sont nombreux :

- * avocats dans des cabinets spécialisés ou des départements IP/IT,
- * juristes d'entreprise, notamment dans les secteurs des médias, de l'économie numérique, des opérateurs de télécommunication, chaînes de télévision, stations de radios, éditeurs
- * juristes dans des établissements à caractère culturel, des associations ou sociétés de gestion de droits,
- * juristes auprès d'organismes publics, collectivités territoriales, ministères

Le master jouit en outre d'un important réseau d'anciens en raison de son âge (30 ans) et de sa réputation.

Programme

Organisation

Les enseignements se déroulent en suivant le calendrier universitaire.

Ils débutent généralement à partir de mi-septembre et jusqu'au 31 mars, afin de permettre un départ en stage au 1er avril. Ils se déroulent du lundi au vendredi.

Master 1 Droit de la propriété intellectuelle

Semestre 1 M1

UE1 Semestre 1	15 crédits
Propriété industrielle	33h
1 matière à choisir	
Principes de la fiscalité des entreprises sans TD	33h
Procédure pénale	33h
1 matière à TD à choisir	
Droit judiciaire privé	49,5h
Régimes matrimoniaux	8 crédits 49,5h
UE2 Semestre 1	15 crédits
Droit de la culture	33h
Droit international privé 1 avec TD	49,5h
Methodologie de la recherche & documentation juridique	9h
1 matière à choisir (non choisie dans l'UE1)	
Droit judiciaire privé sans TD	33h
Principes de la fiscalité des entreprises sans TD	33h
Procédure pénale	33h
Régimes matrimoniaux sans TD	33h

Semestre 2 M1

UE1 Semestre 2	15 crédits
Langues vivantes S2	3 crédits
Anglais UFR 05 S2	
Autre langue	
Choix LVI DDL S2	3 crédits
Propriété littéraire et artistique	33h
1 matière à TD à choisir	
Droit des sûretés avec TD	49,5h
Entreprises en difficulté	49,5h
Successions	49,5h

UE2 Semestre 2

15 crédits

Droit du numérique	33h
Droit international privé 2	49,5h
1 matière à choisir	
Arbitrage et MARD Sans TD	33h
Common law	33h
Droit de la concurrence et de la distribution	33h
Droit des sûretés sans TD	33h
Droit pénal des affaires sans TD	33h
Droit pénal spécial sans TD	33h
Entreprises en difficulté sans TD	33h
Procédures civiles d'exécution sans TD	33h
Projet personnel	15h
Successions sans TD	33h

Master 2 Professionnel Droit de la création et numérique

Semestre 3 M2

UE d'application 1	8 crédits
Contrat & responsabilité en propriété littéraire & artistique	4 crédits 20h
Procédures judiciaires, contentieux & propriété intellectuelle	4 crédits 20h
UE d'ouverture 1	7 crédits
Anglais de spécialité	3 crédits 30h
Choix 1 cours	
Connaissance des systèmes d'information et des réseaux	4 crédits 20h
Economie de la propriété intellectuelle	4 crédits 20h

Principes de la propriété industrielle (sur accord)	4 crédits	20h
UE fondamentale 1	15 crédits	
Nouvelles techniques et droit des obligations	5 crédits	20h
Propriété intellectuelle&créations numériques1: systèmes info	5 crédits	30h
Propriété littéraire & artistique	5 crédits	20h

Semestre 4 M2

UE de professionnalisation	10 crédits	
Choix 1 cours		
Droit des données personnelles	4 crédits	20h
Droit pénal spécial des technologies	4 crédits	20h
Droit social et TIC	4 crédits	20h
Nouvelles techniques&droit des affaires: concurrence, fi, marché	4 crédits	20h
Cycle de conférence/ projets tutorés	2 crédits	30h
Rapport d'activité (stage +développement sur un dossier traité)	4 crédits	
UE fondamentale 2	14 crédits	
Approche de l'élaboration et du fonctionnement des logiciels	3 crédits	20h
Droits voisins&gest° collective de la propriété littéraire&art	3 crédits	15h
Pratique contractuelle spécialisée	3 crédits	20h
Propriété intellectuelle&créations numériques2: internet-	5 crédits	30h
UE internationale	6 crédits	
Droit international & conventionnel de la propriété intellect	3 crédits	15h
Droit américain des propriétés intellectuelles&de l'informatiq	3 crédits	15h